



Bulletin d'information communal

Numéro 3 décembre 2010

Voilà la police!

Il est pour le moins curieux de s'enthousiasmer à l'arrivée de la police! Et pourtant, lorsque l'on sait que les démarches visant à la création d'une police intercommunale dans le Val d'Hérens ont débuté il y a déjà huit ans, on ne peut que se réjouir de la mise sur pied concrète de cette institution nécessaire au bon fonctionnement de nos communes et à la sécurité de leurs habitants. Pour l'heure, seules les communes de St Martin, Hérémenche et Vex ont signé la convention de partenariat. Prochainement, le service sera probablement étendu à la commune des Agettes par le biais d'un contrat de prestations. D'autres communes suivront peut-être.

Dans un premier temps, la structure fonctionnera avec un seul agent de police, M. Robert Fauchère, lequel prendra ses quartiers à Vex, dans les locaux abritant actuellement la police cantonale avec laquelle il collaborera étroitement. Après une période de rodage, les communes partenaires évalueront avec précision la masse de travail et compléteront les effectifs par l'engagement d'un ou plusieurs agents ou auxiliaires.

La structure sera conduite par une commission intercommunale de police selon un mode de fonctionnement privilégiant l'autonomie des partenaires. Ainsi, chaque commune établira de manière autonome le cahier des charges de la police inter-

communale sur son propre territoire. A Vex, pas de révolution! Notre nouvel agent opérera avant tout dans le domaine de la prévention et vous serez informés en temps voulu des modifications de pratique, notamment en matière de stationnement dans le village. A Thyon et aux Collons, la circulation et les stationnements seront comme par le passé contrôlés avec rigueur et les contrevenants sanctionnés, la gestion de la station rendant nécessaires ces pratiques.

Par la mise en œuvre de la police intercommunale, les communes du Val d'Hérens démontrent une nouvelle fois leur aptitude à collaborer et à développer des synergies rationnelles permettant des économies d'échelle et visant l'efficacité. D'autres partenariats sont à l'étude et dans un bref avenir nous souhaitons pouvoir vous annoncer notamment le regroupement des Chambres pupilaires de la vallée et une intensification des collaborations entre les Services du feu. Affaires à suivre...

D'ici là, au nom du Conseil communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente nos vœux les meilleurs pour 2011!

Danny Defago,
Président de la commune



ASSEMBLÉE PRIMAIRE JEUDI 16 DÉCEMBRE 19 HEURES

Venez nombreuses et nombreux à la prochaine Assemblée primaire qui se tiendra le jeudi 16 décembre, à 19 heures, dans la salle du complexe communal.

En plus du budget 2011, le Conseil municipal soumettra à votre approbation une nouvelle convention avec la Paroisse, l'achat par la commune de la parcelle 4627 (immeuble situé entre le complexe communal et le pavillon scolaire, à l'ouest de la cour d'école) ainsi que l'enveloppe budgétaire nécessaire à la rénovation du Cycle d'orientation intercommunal d'Enseignement.

En fin d'Assemblée, avant de vous donner la parole dans les divers, nous aurons également l'occasion de vous informer sur le contenu et l'avancement du projet de Parc naturel régional du Val d'Hérens.

L'Assemblée bourgeoise aura lieu immédiatement après l'Assemblée primaire.



VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION
DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES

INFOS SYMPAS

Abonnements de ski

Pour la joie de chacun, votre commune renouvelle son cadeau de Noël: un abonnement de ski pour la saison à venir sur notre domaine skiable de Thyon.

Le cadeau est offert à tous nos jeunes en âge de scolarité obligatoire.



Inauguration officielle de la nouvelle crèche et de la bibliothèque municipale

L'inauguration de la nouvelle crèche et de la bibliothèque municipale aura lieu le **2 avril 2011**.

Nous comptons sur votre présence!

Informations générales

Toutes les personnes désireuses d'obtenir des informations régulières sur le déroulement des affaires communales peuvent nous transmettre leur adresse e-mail à l'adresse suivante:
anne.rossier@vex.ch.

LA CLASSE DE 5^e PRIMAIRE AU CONSEIL COMMUNAL

Le 28 mai 09, nous, la classe de 5P avons eu la chance d'assister à la séance du Conseil municipal.

Au préalable, nous avons eu droit à un cours d'éducation civique donné en duo par le président de la Commune, M. Danny Défago et notre maîtresse, Edna Favre.

Nous avons appris que: chaque citoyen a des droits, mais aussi des devoirs; que la Suisse est une démocratie, qu'il existe trois pouvoirs: le législatif, l'exécutif et le judiciaire qui sont séparés. Notre système politique offre beaucoup de liberté, que plusieurs partis se partagent le gouvernement de notre pays,...



Au début de la séance du Conseil, chaque conseiller s'est présenté et nous a parlé de ses différentes fonctions.

Le président a lu l'ordre du jour et a demandé à ses collègues s'ils acceptaient une modification de cet ordre du jour. La proposition est acceptée. Ensuite, le président donne lecture du Procès-verbal de la dernière séance. Aucun commentaire n'est apporté.

L'on passe donc au premier point de l'ordre du jour: constructions. La conseillère responsable de ce dicastère présente à ses collègues différentes demandes de requérants. Un des conseillers étant concerné par

l'un des objets quitte la salle, afin de ne pas influencer les délibérations. De notre côté, nous pouvons poser quelques questions.

Le point suivant de l'ordre du jour concerne le tourisme. Cet été se déroulera à Thyon le troisième symposium international de sculpture. La personne responsable du tourisme présente le concept de la manifestation et demande un soutien à la Commune. Cette demande est acceptée. Le président nous parle de l'ACVH (Association des Communes du Val d'Hérens). Cette assemblée réunit tous les présidents de commune de la vallée. On y discute des problèmes communs, tels que la création d'une Police intercommunale, des questions liées au tourisme, à l'énergie, au développement...

Après ces délibérations qui, parfois, nous ont semblé un peu ennuyeuses, nous avons partagé un pique-nique en compagnie des conseillers, sur la place de jeux.

Nous avons beaucoup apprécié de pouvoir participer à cette séance. Nous sommes conscients qu'il s'agit pour nous d'une expérience unique. Plus tard, en tant que citoyens, il nous sera plus facile de nous engager au service de la collectivité.

Nos remerciements vont à notre président, M. Danny Défago qui a pris l'initiative de mettre sur pied cette expérience, ainsi qu'à tous les conseillers qui nous ont si bien accueillis.

Ces moments resteront gravés dans notre mémoire.

Classe 5P



LES 72 HEURES A VEX

Comme dans beaucoup de communes de la vallée, la jeunesse de Vex a répondu présent au projet proposé par la confédération.

Voici un petit récapitulatif des journées inoubliables qui ont uni les jeunes bacounis.



Jeudi 9 septembre 2010 à 18h11:

Nous découvrons le projet, il s'appellera "Vex en mouvement" le but est de rassembler toutes les générations.

Vendredi 10 septembre 2010

8h40: Nous recevons des t-shirts, et formons des groupes, l'aventure commence. Pendant que certains d'entre nous distribuent des déjeuners aux enfants des écoles, d'autres jouent à des jeux de société avec les résidents du Home Saint-Sylve. Un autre groupe de jeunes anime la place communale pendant que certains vont à la rencontre des personnes âgées à leur domicile pour leur proposer leur aide. Ils s'occuperont de leur faire quelques courses, de trier leurs déchets pour les amener à la décharge, ou d'effectuer un peu de jardinage.

Pour reprendre quelques forces nous dînons en compagnie des résidents du home. La première journée se déroule sans problème.

Samedi 11 septembre 2010

Tout le monde se retrouve pour partager une nouvelle journée d'activités. Des groupes de jeunes et d'âînés s'alternent pour préparer les gâteaux, pour le thé dansant prévu dans l'après-midi. Afin de convier la population aux festivités, des jeunes distribuent des papillons d'information qu'ils ont préparés la veille.

Le groupe de danse réussit à stopper quelques minutes la circulation au centre du village pour effectuer quelques pas.... La fête est lancée et les danseurs viennent enflammer le plancher du home sous les yeux amusés de tous. Au son de l'accordéon les petits se mêlent aux plus grands à la grande joie des résidents du home.

Dimanche 12 septembre 2010

Quelques jeunes accompagnés d'adultes se sont réunis pour préparer la soupe de légumes de l'après-midi. Afin de clore les 72 heures dans la joie et la bonne humeur nous avons partagé la soupe en compagnie de la population et des résidents du home.

Chloé



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque possède maintenant un site Internet sous l'adresse <http://vex.biblioivs.ch>. Vous y trouverez quelques informations pratiques concernant les activités «Né pour lire», les comités de lecture ainsi que les horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires.

Vous découvrirez également les dernières acquisitions ainsi que le catalogue de la bibliothèque et celui du BVR (Réseau des bibliothèques de la région de Sion).

Soyez tolérants, il a des erreurs de jeunesse... Mais toutes vos remarques et suggestions sont les bienvenues!



LE CENTRE MEDICO-SOCIAL DU VAL D'HERENS



C'est en 1982 que le Centre Médico-Social (CMS) a ouvert ses portes, dans les locaux du Home Saint-Sylve, à Vex. Confronté à des problèmes de place, il s'installa à Euseigne en 1990.

Mandaté par le Canton pour l'exécution de tâches d'utilité publique, le CMS est une association de droit privé desservant toutes les communes du Val d'Hérens.

Ses tâches sont définies par le canton; elles consistent à:

- assurer, sur prescription médicale, les soins et l'aide à domicile;
- encourager la prévention et l'éducation à la santé; soutenir les proches qui soignent;
- offrir conseils, aide sociale et médico-sociale en favorisant au mieux l'autonomie et la responsabilité de la personne;
- développer l'entraide et l'action bénévole.

Pour remplir sa mission, le CMS s'est doté d'une équipe de professionnels de la santé et de l'action sociale, regroupés en différents services et travaillant en interdisciplinarité.

1. Le service infirmier

Certainement le plus connu des services du CMS, il assure les **soins aux malades, à domicile** et au Centre, prodigue informations et conseils de

santé, accompagne les malades en fin de vie, soutient leurs proches, met à disposition du matériel auxiliaire. Le service infirmier assure également les **contrôles médico-scolaires** dans les écoles du Val d'Hérens. Enfin, le service infirmier dispose d'infirmières assurant les **contrôles parents-enfants** pour les nourrissons et les enfants en âge pré-scolaire.

2. Le service d'aide familiale

Le service d'aide familiale fournit des prestations concernant aussi bien les tâches ménagères et l'aide à la famille que les soins corporels.

Pour ce qui est des tâches ménagères, l'aide familiale intervient sur la base d'une évaluation qui prend en compte les besoins de la personne concernée, ses ressources ainsi que celles de son entourage. Les prestations fournies portent sur l'entretien du ménage courant et du linge, les courses, l'accompagnement et la stimulation dans les activités de la vie quotidienne.

L'aide familiale fournit aussi, sur délégation du personnel infirmier, des soins de base simples, en particulier les soins corporels.

3. Le service d'ergothérapie

L'ergothérapie à domicile s'adresse à des personnes se trouvant en situation de handicap ou de perte d'autonomie à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une opération. Elle vise à permettre au patient d'améliorer ou de maintenir son autonomie et son indépendance pour les actes de la vie quotidienne.

Pour atteindre ces objectifs, les ergothérapeutes visent à rééduquer le patient et à proposer des améliorations à son domicile ou son lieu de vie, compte tenu de degré de son handicap.

4. Le service social

La mission du service social consiste à offrir à chaque personne rencontrant des difficultés d'ordre administratif, financier, familial ou relationnel, des informations et un lieu d'écoute, ainsi qu'un soutien et une aide dans les démarches à entreprendre.

Le service social collabore égale-



ment avec le service infirmier, par exemple en vue du maintien à domicile d'une personne âgée ou handicapée, ou pour venir en aide à de jeunes familles en difficulté.

Les assistantes sociales travaillent aussi en partenariat avec la Fondation Pestalozzi pour l'attribution de bourses aux jeunes en formation.

Le service social s'occupe également, en collaboration avec la commune et la personne, des demandes d'aide sociale financière.

5. Le service bénévole

La collaboration des bénévoles est une contribution importante et indispensable au maintien à domicile et à l'amélioration de la qualité de vie des malades et des personnes âgées. Les bénévoles assurent:

- la livraison des repas à domicile
- les transports
- les visites aux malades
- l'accompagnement des personnes en fin de vie.

Dans chaque commune, un répondant prend en charge l'organisation des transports et des repas. A Vex, cette tâche est remplie depuis de nombreuses années, avec compétence et dévouement, par M^{me} Christiane Barman qui peut compter sur la disponibilité de nombreux Bacounis, pour la plupart des retraités, plus ou moins jeunes.

Pourquoi ne pas vous joindre à eux? Si vous avez un peu de temps et l'envie de rendre service, n'hésitez pas! Vous aussi pouvez apporter votre collaboration à une organisa-

tion régionale œuvrant près de chez vous, et peut-être un jour pour vos proches. Pour rejoindre l'équipe de bénévoles de Vex, vous pouvez prendre contact avec le CMS (027 281 12 91) ou directement avec M^{me} Christiane Barman.

Le « Fonds de dépannage »

Le CMS est appelé à faire face à des situations d'urgence, provoquées par un événement imprévisible comme un décès, une maladie, la brusque perte d'un emploi, etc., fragilisant passagèrement la vie de personnes ou de familles à faible revenu. En apportant une aide ponctuelle immédiate, le CMS atténue leurs difficultés et les aide à franchir un mauvais cap. C'est à cet effet qu'a été constitué un « Fonds de dépannage », alimenté exclusivement par des dons.

Le CMS a besoin de votre soutien. Même dans un pays réputé riche, des situations douloureuses touchant des personnes âgées ou jeunes, des familles que la vie a maltraitées, existent près de chez vous. Vous pouvez nous aider à aider les gens de notre vallée, soit

- en devenant membre de l'Association (cotisation annuelle de CHF 20.--)
- en faisant un don au « Fonds de dépannage », CCP 19-5349-1, ou au CMS, CCP 19-4353-7

MERCI DE VOTRE GENEROSITE!

Le CMS du Val d'Hérens



Assemblée primaire 16 décembre 2010 à 19 h.

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée primaire du 19.10.2010
2. Nomination des scrutateurs
3. Convention entre la Paroisse et la municipalité
4. Investissement pour la rénovation du Cycle d'Orientation intercommunal
5. Achat de la parcelle No 4627



6. Adoption du budget 2011
7. Plan financier 2011-2014
8. Présentation du projet de Parc naturel régional du Val d'Hérens
9. Divers

Assemblée bourgeoisiale 16 décembre 2010

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée bourgeoisiale du 24.06.10
2. Adoption du budget 2011
3. Plan financier 2011-2014
4. Divers



Aides communales pour des remembrements privés au village (initiative des propriétaires)

Hors des secteurs soumis à RPU (remembrement parcellaire urbain) de par le Règlement communal des constructions et des zones de notre commune, certains secteurs situés en zones à bâtir présentent des parcellaires rappelant les modes d'exploitations anciens: petits jardins de 30 à 200 m², champs allongés étroits de 5 à 10 m de large. Sans opérer des modifications de parcelles, ces secteurs sont de fait inconstructibles. Conscient de cette situation et désireux de promouvoir une utilisation rationnelle du sol, le Conseil municipal a décidé de soutenir les propriétaires concernés qui réuniraient leurs efforts pour améliorer ces parcellaires en les remembrant et en les équipant de réseaux de canalisations.

Sous condition d'une démarche concertée avec l'administration communale en vue de rationaliser la géométrie de ces parcelles, une aide financière s'élevant à 50% des frais d'étude de géomètre et à 50% des coûts de pose de l'abornement sera octroyée.

En sus, dans ces mêmes secteurs, la commune financera l'achat des tuyaux nécessaires à la réalisation des réseaux collectifs, à condition que ces réseaux soient implantés de manière rationnelle et répondent aux normes communales. Ces réseaux devront être remis à la commune (servitude) qui en assurera l'entretien. Tout renseignement utile peut être demandé auprès de l'administration communale.

Un jeune habitant de Vex, Christophe Michel, au devant de la scène...

En route pour Paris...

Les 25 et 26 août 2010, j'ai eu l'honneur de représenter la Suisse et plus particulièrement le Valais et la Commune de Vex à la finale internationale du 24^e championnat des jeux mathématiques et logiques à Paris.

Cette finale était l'aboutissement d'un long parcours qui a débuté en novembre 2009 par un 1/4 de finale organisé par la commission scolaire de Vex et plus particulièrement par M. Emmanuel Dussez, suivi d'une 1/2 finale à Sion et de la finale suisse à Lausanne. Au départ, nous étions presque 3000 en Valais et à l'arrivée nous étions 16 à obtenir notre ticket pour Paris, dont 7 dans la catégorie des 4^e et 5^e primaire.

Les problèmes posés ressemblent plus à des énigmes qu'à des alignements d'opérations. J'ai ainsi pu découvrir les mathématiques de manière ludique. J'ai appris à bien lire et comprendre les consignes, à réfléchir avant d'agir, à améliorer le sens de la réflexion, de la tactique et de la stratégie, à utiliser les formules mathématiques apprises en classe, ou encore à raisonner par intuition. J'ai dû aussi gérer une situation de stress et de temps.

A Paris, j'ai eu l'occasion de me mesurer à des jeunes de Suisse, de Belgique, de France, du Luxembourg, d'Italie, de Pologne, du Québec, de Russie, de Tunisie et d'Ukraine.

Après l'effort, j'ai quand même pu prendre un peu de bon temps, j'en ai profité pour visiter la ville lumière en bus panoramique, j'ai grimpé au sommet de la Tour Eiffel, je me suis promené sur la butte Montmartre et j'ai découvert l'opéra.

Aujourd'hui, c'est déjà reparti pour un tour. En effet, la semaine dernière j'ai à nouveau participé au 1/4 de finale à Vex et pour la 2^e année consécutive, je me suis qualifié pour la 1/2 finale à Sion. Je vais tout faire pour pouvoir participer une nouvelle fois à cette magnifique et enrichissante expérience.

*Christophe Michel
Elève de 6^P*

LE JEU DES ALLUMETTES (coefficient 6)

Mathias a posé 12 allumettes sur son bureau de façon à former au moins un carré et au moins un triangle. On compte les carrés et les triangles de toutes tailles qui apparaissent. Chaque triangle tracé rapporte 2 points et chaque triangle tracé rapporte 2 points et chaque carré tracé rapporte 5 points.

Quel score Mathias peut-il réaliser, au maximum?

Chaque extrémité d'allumette est en contact avec l'extrémité d'une autre allumette ou les extrémités de plusieurs autres allumettes, et deux allumettes ne se croisent jamais.

Solution: 17



CALENDRIER des manifestations

Date	Evénement
19.12.2010 17h00	Concert de Noël avec la participation des enfants, de la Chorale et de la Fanfare
24.12 17h00	Messe de Noël chantée, avec les enfants
24.12	Thyon région: Arrivée du Père Noël
26.12	Thyon région: Animation Circodream
08.01.2011	Thyon région: 8 ^e DC Jib Night contest
26.01	Thyon région: Course nocturne de ski alpinisme
03/04.02	Thyon région: Coupe du monde FIS de Télémart
06.02 17h00	Vex: Projection du film «A travers les branches d'un arbre» du réalisateur Daniel Duqué, établi à Vernamiège
19.02	Thyon région: Open slope style
20.02	Thyon région: Animation Circodream
20.02	Thyon région: Kids slope style
04.03	Vex: Carnaval
05/06.03	Thyon région: Gangs of Thyon 2011
06.03	Vex, Home St-Sylve: Journée des malades
06.03	Thyon région: Animation Circodream
08.03	Thyon région: Descente aux flambeaux de Carnaval
19.03 20h15	Vex: Concert de l'Echo des Glaciers
26.03	Thyon région: Ladies' first Challenge
26.03 19h00	Vex: Messe des familles
02.04	Vex: Inauguration de la bibliothèque
03.04	Thyon région: Animation Circodream
03.04	Longeborgne: pèlerinage inter-paroissial
03.04	Thyon région: Rivella Family Contest
09.04 20h15	Vex: Concert du Chœur mixte Cecilia
23.04	Thyon région: Course aux œufs de Pâques
24.04 10h30	Vex: Messe de Pâques avec les enfants
24.04 17h00	Vex: Loto de Pâques organisé par l'Echo des Glaciers
24.04	Thyon région: Ski & Saveurs
08.05	Vex: 1 ^{re} Communion, avec la participation de la fanfare l'Echo des Glaciers
27/28.05 20h00	Vex: Théâtre des enfants
04.06	Hérémece: Amicale des fanfares du Val d'Hérens
Juin	Mise en eau du bisse de Vex
Fin juin	Inalpe à Thyon
18.06 19h00	Vex: Messe des familles
22.06 19h00	Vex: Messe anticipée de la Fête Dieu
31.07/01.08	Vex, Mayens de Sion, les Collons: Manif. du 1 ^{er} août
12 au 15.08	Oyace: Fête de la Fontina
27.08	Vex: Fête au village

TOUS LES WEEK-ENDS:

Foot et Basket.

Pour le programme des rencontres:

tous les vendredis dans le NF et sur les sites de l'AVF / AVB

AVF: www.football.ch/avf

AVB: www.avsba.ch

Club des Joyeux Bacounis

Jusqu'au 30 avril 2011: tous les mardis après-midi, «pétanque» en salle et tous les jeudis après-midi «jeux».

Dès le 1^{er} mai 2011: chaque jeudi après-midi, activités «Loisirs et animations» en alternance avec celles de «Sports».

Renseignements / Inscription:
M^{me} Marielle Rudaz 027 207 35 21

Budget 2011



RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	1'192'350.00	473'500.00	1'164'450.00	473'000.00	866'782.58	270'508.00
1 Sécurité publique	498'500.00	134'000.00	502'600.00	138'500.00	454'304.45	164'193.25
2 Enseignement et formation	2'120'100.00	886'200.00	2'051'100.00	904'100.00	1'983'022.80	913'511.70
3 Culture, loisirs et culte	483'150.00	52'200.00	305'900.00	53'700.00	353'771.40	48'319.70
4 Santé	70'000.00		68'000.00		65'582.30	100'000.00
5 Prévoyance sociale	572'600.00	172'500.00	610'700.00	205'700.00	492'611.05	169'354.65
6 Trafic	1'925'300.00	680'700.00	1'847'300.00	549'700.00	1'701'763.85	433'668.83
7 Prot. et aménag. environnement	2'082'700.00	1'770'000.00	2'028'800.00	1'735'000.00	1'814'060.40	1'773'178.75
8 Economie publique	438'300.00	405'800.00	419'200.00	625'800.00	561'137.90	410'269.15
9 Finances et impôts	331'700.00	6'172'140.00	346'200.00	6'571'000.00	564'568.21	11'784'982.59
	9'714'700.00	10'747'040.00	9'344'250.00	11'256'500.00	8'857'604.94	16'067'986.62
Marge d'autofinancement	1'032'340.00		1'912'250.00		2'659'121.68	
Vente d'actions FMB SA					4'551'260.00	
	10'747'040.00	10'747'040.00	11'256'500.00	11'256'500.00	16'067'986.62	16'067'986.62

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	45'000.00		115'000.00		18'428.00	
1 Sécurité publique	125'000.00		125'000.00		70'939.65	-1'432.25
2 Enseignement et formation	270'000.00		800'000.00			
3 Culture, loisirs et culte	100'000.00		340'000.00			
4 Santé						
5 Prévoyance sociale			550'000.00	100'000.00	10'406.60	
6 Trafic	1'410'000.00	650'000.00	1'005'000.00	350'000.00	1'010'516.80	151'500.00
7 Prot. et aménag. environnement	675'000.00	110'000.00	765'000.00	140'000.00	317'692.70	55'300.00
8 Economie publique	725'000.00	480'000.00	645'000.00	400'000.00	42'467.50	5'500.00
9 Finances et impôts						
	3'350'000.00	1'240'000.00	4'345'000.00	990'000.00	1'470'451.25	210'867.75
Excédent des dépenses du compte des investissements		2'110'000.00		3'355'000.00		1'259'583.50
	3'350'000.00	3'350'000.00	4'345'000.00	4'345'000.00	1'470'451.25	1'470'451.25